COMMUNIQUÉ DE PRESSE

SEALAR SYSTÉMATISE LA CERTIFICATION *AIRPORT CARBON ACCREDITATION* POUR LES AÉROPORTS DE RÉSEAU

Brest, le 23 novembre 2022

Le gestionnaire d'aéroports régionaux SEALAR, fondé en 2019, s'engage pour la transition écologique des plateformes de son réseau.

Les démarches pour l'obtention de la certification *Airport Carbon* Accreditation sont systématisées pour l'ensemble des aéroports gérés par SEALAR. Au cours de l'année 2023, tous les aéroports du réseau SEALAR seront ainsi certifiés *Airport Carbon Accreditation* de niveau 2.

L'Aéroport du Havre-Octeville, opéré par SEALAR depuis le 1er janvier 2022, annonce ce jour sa certification ACA 2.

SEALAR est le gestionnaire des plateformes aéroportuaires de Poitiers-Biard, Vannes-Golfe du Morbihan, Le Havre-Octeville, Brest-Bretagne, Quimper-Bretagne et Morlaix-Ploujean. Sur ses plateformes historiques comme sur ses nouvelles implantations, SEALAR s'engage pour la transition écologique du secteur aérien grâce à plusieurs actions :

- La mise en réseau des aéroports régionaux, afin de mettre les plateformes en complémentarité et non plus en concurrence, facteur historique de doublon en termes d'offre de vols ;

- Une politique d'investissement volontariste pour la transformation des infrastructures et l'adaptation aux innovations technologiques permettant l'avènement de l'aviation décarbonée ;

- Un suivi de la préservation des ressources et de la biodiversité, notamment grâce à un travail partenarial mené avec l'association Aéro Biodiversité, qui s'engage pour la protection et à la valorisation de la biodiversité sur les plateformes aéroportuaires.

Dans la continuité logique de ces actions, SEALAR engage aujourd'hui pour la certification Airport Carbon Accreditation systématique des aéroports de son réseau. L'aéroport du Havre-Octeville annonce aujourd'hui sa certification ACA 2. Les aéroports de Poitiers-Biard, Quimper, Vannes et Brest sont ainsi d'ores et déjà certifiés ACA 2. Cet engagement s'appliquera naturellement aux futures plateformes opérées par SEALAR.

La certification *Airport Carbon Accreditation,* créée par l'ACI Europe, évalue et reconnait la démarche entreprise par les aéroports afin de parvenir à une réduction des émissions de gaz à effet de serre. La certification impose une vérification par un tiers indépendant.

Le niveau 2 de l'ACA reconnait la réduction des émissions, sur la base du calcul des émissions de quatre années consécutives : l'émission de la dernière année doit alors être inférieure à la moyenne des trois dernières années. Cette mesure est complétée par un plan de gestion carbone la politique et les objectifs du gestionnaire d'aéroport pour pérenniser la démarche.

Le niveau 3 de l'ACA prendra en compte, dès 2024, les émissions des parties prenantes sur la plateforme aéroportuaire.

Gilles Tellier, Directeur général de SEALAR, déclare : « *Pour l'ensemble des aéroports de son réseau, SEALAR s'engage pour la transition écologique des plateformes. Si nous souhaitons participer à l'avènement d'un transport aérien raisonné grâce à une meilleure complémentarité entre les aéroports à l'échelle régionale, la transition de notre secteur passe également par une transformation des infrastructures : c'est tout le sens de la systématisation de la démarche Airport Carbon Accreditaton pour l'ensemble de nos aéroports ».*

A propos de SEALAR :

Fondé en 2019, SEALAR (Société d'Exploitation et d'Action Locale pour les Aéroports Régionaux) est un opérateur d'aéroports régionaux français. Créé par les Chambres de commerce de Brest et de Marseille, avec le soutien d'un groupe d'ingénierie, SEALAR est le seul opérateur aéroportuaire dont le siège est en région, au plus près des enjeux des territoires.

SEALAR participe ainsi au développement économique de nombreux territoires, et est un partenaire de confiance pour les concédant comme pour les usagers des plateformes. Son réseau en croissance et celui de ses actionnaires intègrent les aéroports de : Poitiers - Biard, Vannes - Golfe du Morbihan, Le Havre – Octeville, Brest Bretagne, Quimper Bretagne, Morlaix Ploujean.

Contact presse SEALAR :
Fanny CHARLES – 06.40.75.64.80 - fanny.charles@sealar.org